

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Numilog.com)

JEAN-CLAUDE GÉHANNE

Dictionnaire
THÉMATIQUE
de
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
et
SOCIALES

2 Croissance & déséquilibres

DUNOD

Les lecteurs et utilisateurs en parlent :

« Le grand intérêt de cet ouvrage réside dans le fait qu'il se situe à l'opposé du cours magistral et tend au contraire à accompagner pas à pas l'étudiant au fur et à mesure de l'extension du champ de ses connaissances. Le découpage choisi permet un accès facile aux grands thèmes économiques, sociologiques ou politiques. »

Y. S., responsable de CDI.

« En classes de première et terminale, j'aurais apprécié disposer d'un tel ouvrage pour compléter mes connaissances. »

E. P., ancien élève de section B, étudiant en faculté de sciences économiques.

« Au cours de mon DESS, les étudiants qui avaient peu, voire pas du tout, suivi de cours d'économie, se plaignaient de ne pas trouver de livres adaptés à leurs besoins : ceux-ci étaient trop compliqués ou trop succincts, alors que l'ouvrage de M. Géhanne permet de répondre à trois besoins différents et complémentaires : besoins de synthèse, de connaissances, et de compréhension. »

M. C., ancienne élève de section B, diplômée en DESS d'administration des entreprises.

« Au cours de mes études à Sciences Po, je n'ai jamais trouvé, rassemblés dans un même ouvrage, les points de vue de chaque école de pensée sur des thèmes aussi divers : emploi, investissement, inflation, croissance, échanges internationaux... J'étais obligé de réaliser ces synthèses moi-même en recourant à de multiples manuels ou revues, alors qu'ici la grande clarté et la rapidité avec laquelle on peut effectuer une recherche constitue un atout précieux pour les étudiants du supérieur. »

F. O., ancien élève de section B, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux.

« Le ciblage entre la vulgarisation superficielle et le discours parfois inaccessible des ouvrages spécialisés permet à un public, averti ou non, d'acquérir les notions fondamentales en sciences économiques, sociales et politiques. Je trouve, par ailleurs, intéressante la possibilité donnée au lecteur d'auto-évaluer ses connaissances par des exercices pratiques ainsi que des jeux économiques. »

A. M., professeur de sciences économiques, chargé de TD à l'université en AES.

1998244

0

JEAN COSSA
1998235

2

**Dictionnaire
THÉMATIQUE
de SCIENCES ÉCONOMIQUES
et SOCIALES**

Principes et théories

2

Croissance & déséquilibres

01-18 02 1382 1108133

8° R
115179
(2)

DUNOD

1992
1993

Dictionnaire
THÉMATIQUE
de SCIENCES ÉCONOMIQUES
et SOCIALES

DL-18 05 1995 10873

1992
1993

JEAN-CLAUDE GÉHANNE

**Dictionnaire
THÉMATIQUE
de SCIENCES ÉCONOMIQUES
et SOCIALES**

Principes et théories

2

Croissance & déséquilibres

DUNOD

JEAN-CLAUDE GÉHANNE

Dictionnaire
THÉMATIQUE
de SCIENCES ÉCONOMIQUES
et SOCIALES

0073
00073
00073

Ce pictogramme mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du **photocopillage**.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

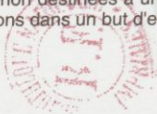


Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la

présente publication est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3 rue Hautefeuille, 75006 Paris).

© DUNOD, Paris, 1995
ISBN 2 10 002502 3

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants-droit, ou ayants-cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. La loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.



Avant-propos

Résultat d'une longue expérience pédagogique, cet ouvrage, bâti selon un concept original, combine :

- les avantages d'une approche *lexicale*, s'il s'agit simplement de rechercher ou de vérifier une définition (index général détaillé) ;
- les avantages d'une approche *systémique*, s'il s'agit d'analyser les rapports complexes que les notions socio-économiques entretiennent entre elles (découpage thématique).

Cette souplesse d'utilisation permet au lecteur de le consulter à sa guise, sans ordre préconçu.

Préésenté en deux tomes, cet ouvrage comporte plus de 2000 entrées, 43 thèmes, 13 étapes d'auto-évaluation et 2 niveaux méthodologiques.

Les thèmes

Chaque thème – qui peut, par sa structure, s'apparenter à un module de cours – propose :

- une *définition* des notions fondamentales après que chaque terme défini, présenté en caractères gras, ait été préalablement replacé dans son contexte ;
- de nombreux *schémas et exemples* chiffrés pour mieux concrétiser et illustrer le raisonnement ;
- des *extraits d'œuvres* des grands auteurs appartenant aux différentes écoles ou courants de pensée (classique, marxiste, néoclassique, monétariste, etc.), à l'appui de chaque théorie exposée.

Chaque thème fait ainsi le tour de la connaissance sans qu'il soit nécessaire de feuilleter une multitude de pages ou d'ouvrages.

Les étapes d'auto-évaluation

Les connexions logiques établies d'un chapitre à l'autre permettent de rattacher chaque thème à un ensemble plus vaste, à l'issue duquel une "étape" d'auto-évaluation, avec son corrigé, est régulièrement proposée.

Chacune de ces étapes comporte :

- un QCM ;
- une gamme d'exercices ;
- une grille de mots-croisés économiques.

Ainsi, au fur et à mesure de l'extension de son champ de connaissances, le lecteur a-t-il la possibilité de contrôler régulièrement son savoir.

Les aides méthodologiques

Le savoir-faire trouve également sa place dans cet ouvrage grâce aux aides méthodologiques (tableaux statistiques, lecture et commentaires d'un document, représentations graphiques, calculs statistiques simples et complexes, etc.), indispensables à la bonne compréhension et à la pratique des domaines étudiés.

Construit avec une démarche pédagogique permanente, rédigé dans un langage simple et précis, ce dictionnaire thématique entend répondre aux besoins de connaissances, de synthèse et de compréhension dans le domaine des *sciences économiques, sociales et politiques*.

Il s'adresse à un large public :

- élèves des sections économiques de lycée ;
- étudiants en sciences économiques, droit, sociologie, IEP, classes préparatoires aux grandes écoles, AES, LEA, BTS tertiaires...
- étudiants en sciences humaines, IRA, IAE, IPAG ;
- adultes en formation continue soucieux de se remettre à niveau ;
- toute personne désireuse de comprendre et d'interpréter les grands dossiers socio-économiques.

Table des Matières

	Sigles et abréviations	IX
1	<u>Économie politique ou science économique • objets, fonctions et définitions</u>	1
	Objets • Approches et méthodes • Définitions	
2	<u>Panorama des doctrines économiques</u>	15
	Philosophies antiques • Thomisme • Mercantilisme • Physiocratie • Ecole classique • Ecole socialiste non marxiste • Marxisme • Ecole néoclassique • Keynésianisme • Courants de pensée contemporains	
	<u>Étape 1</u>	43
3	<u>Croissance économique</u>	47
	Définitions • Nature de la croissance • Mesure de la croissance • Les étapes de la croissance • Conditions et facteurs de croissance	
4	<u>Crises et fluctuations économiques</u>	83
	Définitions • Typologie des crises • Cycles économiques • Explications des mouvements de longue durée • Explication des mouvements de courte durée	
5	<u>Crises et théories économiques</u>	101
	Analyses classiques • Analyse marxiste • Analyses néoclassiques • Analyses keynésienne et postkeynésienne	
6	<u>Mécanismes de la croissance</u>	119
	Multiplicateur d'investissement • Accélérateur • Oscillateur	
	<u>Étape 2</u>	127

7	<u>Politiques économiques internationales • principes et théories</u>	131
	Politiques économiques internationales • Commerce international et théories	
8	<u>Échanges internationaux</u>	153
	Les différentes mesures d'intégration au commerce international • Balance des paiements • Contrainte extérieure	
9	<u>Grandes organisations économiques internationales</u>	177
	GATT • OMC • CNUCED	
10	<u>Intégration économique</u>	187
	Avantages du grand marché • De la CEE à l'Union Européenne • Politique Agricole Commune • CAEM • ALENA	
	<u>Étape 3</u>	209
11	<u>Règlement des échanges internationaux • concepts et définitions</u>	215
	Change et taux de change • Marché des changes • Théories sur les taux de change • Différents systèmes de taux de change (ou de parité)	
12	<u>Dévaluation - Réévaluation</u>	235
	Définitions • Dévaluation : contexte et raisons • Effets attendus d'une dévaluation • Effets pervers • Conditions de réussite • Réévaluation (ou appréciation monétaire)	
13	<u>Système monétaire international</u>	247
	Principes, objectifs, définitions • Gold standard (début XIX ^e siècle - 1914) • Gold exchange standard (1920 - 1940) • Evolution du SMI (1944 - 1971) • Le SMI depuis 1971	
14	<u>Système monétaire européen</u>	265
	L'Europe monétaire avant le SME • L'Europe monétaire depuis le SME	
	<u>Étape 4</u>	275
15	<u>Tiers monde</u>	281
	Différentes dénominations • Indicateurs du sous-développement • Classification des pays du tiers monde selon la banque mondiale • Autres classifications	
16	<u>Théories du sous-développement</u>	299
	Origines historiques du sous-développement • Confrontation des théories	

17	<u>Stratégies de développement</u>	315
	Stratégies fondées sur l'industrialisation • Stratégies fondées sur l'agriculture • Stratégies d'écodéveloppement	
18	<u>Aide au développement</u>	331
	Typologie de l'aide • Limites de l'aide • Quel type d'aide ?	
	<u>Étape 5</u>	339
19	<u>Prix Nobel d'économie</u>	345
	<u>Méthodologie n°2</u>	355
	Représentations graphiques • Calculs statistiques	
	<u>Index alphabétique</u>	383
	<u>Index des noms propres</u>	391

15	Stratégies de développement Politiques économiques théories	212
16	Changements internationaux Les différents types de aide + Bilan des échanges	215
17	Grandes organisations économiques internationales OMC • UNCTAD • OMC • OMC	222
18	Intégration économique Avantages du grand marché + Politique Agricole Commune • CAEM • ATENA	225
19	Règlement des échanges internationaux Concepts et notions	231
20	Change et taux de change • Marché des changes • Théories sur les taux de change • Différents systèmes de taux de change (ou de parité)	235
21	Dévaluation - Réévaluation Définitions • Dévaluation : contextes et raisons • Effets attendus d'une dévaluation • Effets pervers • Conditions de réussite • Réévaluation (ou appréciation monétaire)	247
22	Système monétaire international Principes, objectifs, définitions • Gold standard (de fin 19 ^e siècle - 1914) • Gold exchange standard (1920 - 1940) • Evolution du SMI (1940 - 1971) • Le SMI depuis 1971	263
23	Système monétaire européen L'Europe monétaire avant le SME • L'Europe monétaire depuis le SME	275
24	Tiers monde Différentes dénominations • Indicateurs du sous-développement • Classification des pays du tiers monde selon la Banque mondiale • Autres classifications	281
25	Théories du sous-développement Origines historiques du sous-développement • Confrontation des théories	299

Sigles et Abréviations

ACP (pays d')	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AELE	Association européenne de libre-échange
AGETAC	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
AID	Association internationale de développement
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AMF	Accords multifibres
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
APD	Aide politique au développement
ASSEDIC	Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
BC	Banque centrale
BdF	Banque de France
BENELUX	Belgique-Nederland-Luxembourg
BIC	Bénéfice industriel et commercial
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BIT	Bureau international du travail
BRI	Banque des règlements internationaux
BTP	Bâtiment et travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CAC	Cotation assistée en continu
CAD	Comité d'aide au développement
CAEM	Conseil d'assistance économique mutuel
CAF	Coût d'assurance fret
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CEE	Communauté économique européenne
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CEPII	Centre d'études prospectives et d'informations internationales
CERC	Centre d'études sur les revenus et les coûts
CNPF	Centre national du patronat français
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement
COB	Commission des opérations de bourse
CSP	Catégories socio-professionnelles

X Dictionnaire thématique de sciences
économiques et sociales *Tome 2*

DEPM	Demandes d'emploi en fin de mois
DIST	Division internationale socialiste du travail
DIT	Division internationale du travail
DM	Deutsche mark
DTS	Droits de tirage spéciaux
EBE	Excédent brut d'exploitation
ECU	European Currency Unit
EURL	Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
FAB	Franco à bord
FAO	Food and Agricultural Organization
FBCF	Formation brute de capital fixe
FCP	Fonds commun de placement
FECOM	Fonds européen de coopération monétaire
FED	Fonds européen de développement
FEOGA	Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles
FMI	Fonds monétaire international
FMN	Firme multinationale
FNCF	Formation nette de capital fixe
FOB	Free on Board
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
GES	Gold Exchange Standard
GS	Gold Standard
HOS (théorème)	Théorème d'Heckscher - Ohlin - Samuelson
IBS	Impôt sur le bénéfice des sociétés
IDH	Indicateur de développement humain
IFOP	Institut français d'opinion publique
IME	Institut monétaire européen
INED	Institut national d'études démographiques
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IRPP	Impôt sur le revenu des personnes physiques
ISF	Impôt de solidarité sur la fortune
MATIF	Marché à terme des instruments financiers
MBA	Marge brute d'autofinancement
MCM	Montants compensatoires monétaires
MIT	Massachusetts Institute of Technology
MITI	Ministry of International Trade and Industry (Japon)
MONEP	Marché des options négociables à Paris
NCM	Négociations commerciales multilatérales
NOEI	Nouvel ordre économique international
NPI	Nouveau pays industrialisé

OBSA	Obligation à souscription d'action
OBSS	Obligation à souscription d'obligation
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OCM	Organisation commune de marché
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONIC	Office national interprofessionnel des céréales
ONU	Organisation des Nations Unies
OPA	Offre publique d'achat
OPCVM	Organisme de placement collectif des valeurs mobilières
OPE	Offre publique d'échange
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OST	Organisation scientifique du travail
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAC	Politique agricole commune
PCS	Professions et catégories sociales
PDEM	Pays développés à économie de marché
PDRE	Population disponible à la recherche d'un emploi
PIB (la)	Production intérieure brute
PIB (le)	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PMB	Produit mondial brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNB	Produit national brut
PNI	Pays nouvellement industrialisé
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PSERE	Population sans emploi à la recherche d'un emploi
PSI	Pays socialistes industrialisés
PVD	Pays en voie de développement
RMI	Revenu minimum d'insertion
RN	Revenu national
RNBD	Revenu national brut disponible
SA	Société anonyme
SARL	Société à responsabilité limitée
SAU	Surface agricole utile
SBF	Société des bourses françaises
SEBC	Système européen de banques centrales
SECN	Système élargi de comptabilité nationale
SDF	Sans domicile fixe
SFI	Société financière internationale
SGP	Système généralisé de préférence
SICAV	Société d'investissement à capital variable

SIVP	Stage d'initiation à la vie professionnelle	082A
SME	Système monétaire européen	083D
SMI	Système monétaire international	0CDE
SMIC	Salaire minimum interprofessionnel de croissance	0CM
SOFRES	Société française d'enquêtes par sondage	0MC
SQS	Société et quasi-société	0MS
STABEX	Stabilisation des exportations	0NC
STN	Société transnationale	0NC
SYSMIN	Système de protection et d'encouragement de la production minière	0NU
TEC	Tarif extérieur commun	0PA
TEE	Tableau économique d'ensemble	0PCVM
TEF	Tableau de l'économie française	0PE
TEP	Tonne-équivalent-pétrole	0PEP
TES	Tableau des entrées et des sorties	0ST
TOF	Tableau des opérations financières	0UA
TUC	Travaux d'utilité collective	
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée	
UEM	Union monétaire européenne	
UNESCO	United Nations for Education, Science and Culture Organization	
UNICEF	United Nations Children's Emergency Fund	
UPH	Unité de production homogène	
VA	Valeur ajoutée	
VHR	Variété à haut rendement	

1 Économie politique ou science économique

Objets, fonctions et définitions

Objets

- Besoin, bien, rareté
- Classification des biens
- Distinction entre bien et ressource
- Coût d'opportunité
- Système économique
- Grandes fonctions économiques

Approches et méthodes

- Approche positive et approche normative
- Méthode inductive et méthode déductive

Définitions

- Selon Aristote
- Selon Jean-Baptiste Say
- Selon John Stuart Mill
- Selon Lionel Robbins
- Selon Jean Fourastié
- Selon Paul Samuelson
- Selon Edmond Malinvaud

SNP Stage d'initiation à la vie professionnelle
SME Système monétaire européen
SMI Système monétaire international
SNC
SPP
SSE

Les expressions "économie politique" et "science économique" ne sont pas strictement synonymes.

À l'origine, les économistes marxistes et radicaux parlent d'*économie politique* pour mieux insister sur les interdépendances et l'impossibilité de dissocier les choix politiques et les choix économiques, alors que les économistes libéraux préfèrent employer l'expression *science économique* afin de mieux marquer la distinction entre la politique (science des finalités) et l'économique (science des moyens).

Objets

Besoin, bien, rareté

On définit souvent l'économie comme l'étude des efforts entrepris par les hommes pour satisfaire leurs **besoins** dans un monde de **rareté**.

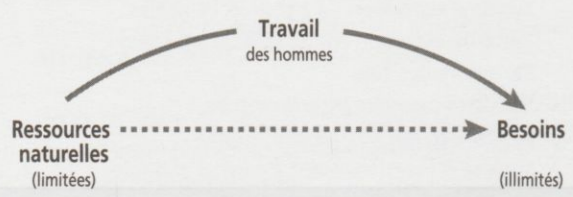
- ◆ **Besoin** : sentiment de frustration qui pousse au désir de posséder.
- ◆ **Rareté** : état de ce qui n'existe qu'en quantité limitée.

Les *besoins* peuvent être classés en fonction de leur nature, de leur urgence et de leur solvabilité.

Dans tous les cas, le *besoin* (s'habiller, se guérir, se distraire...) est satisfait par la consommation d'un **bien** (vêtement, médicament, cinéma...).

- ◆ **Bien** : tout élément, matériel ou non, qui permet de satisfaire un besoin.

Si la nature nous offre, gratuitement, quelques éléments (air, eau, fruits sauvages...) susceptibles de satisfaire certains besoins élémentaires, le travail est nécessaire pour lutter contre la *rareté* et transformer les ressources naturelles. Autrement dit, la nature ne fournit pas gratuitement et en quantité illimitée les éléments propres à satisfaire tous les besoins de tous les individus : le travail est indispensable.



« Toutes les choses que nous consommons sont en effet des créations du travail humain, et même celles que nous jugeons en général les plus "naturelles" comme le blé, les pommes de terre ou les fruits. Le blé a été créé par une lente sélection de certaines graminées ; il est si peu "naturel" que si nous le livrons à la concurrence des vraies plantes naturelles, il est immédiatement battu et chassé ; si l'humanité disparaissait de la surface du sol, le blé disparaîtrait moins d'un quart de siècle après elle ; et il en serait de même de toutes nos plantes "cultivées", de nos arbres fruitiers et de nos bêtes de boucherie : toutes ces créations de l'homme ne subsistent que parce que nous les défendons contre la nature ; elles valent pour l'homme ; mais elles ne valent que par l'homme.

À plus forte raison, les objets manufacturés, des textiles au papier et des montres aux postes de radio, sont des produits artificiels, créés par le seul travail de l'homme. Qu'en conclure, sinon que l'homme est un être vivant étrange, dont les besoins sont en total désaccord avec la planète où il vit ? Pour le bien comprendre, il faut d'abord comparer l'homme aux animaux, et même aux plus évolués dans la hiérarchie biologique : un mammifère, cheval, chien ou chat, peut se satisfaire des seuls produits naturels : un chat qui a faim ne met rien au-dessus d'une souris, un chien rien au-dessus d'un lièvre, un cheval, rien au-dessus de l'herbe. Et dès qu'ils sont rassasiés de nourriture, aucun d'eux ne cherchera à se procurer un vêtement, une montre, une pipe ou un poste de radio.

L'homme seul a des besoins non naturels.

Et ces besoins sont immenses. Imaginons ce que devrait être le globe terrestre pour que l'homme y trouve, par croît naturel, tous les types de produits qu'il désire consommer : non seulement il faudrait que le blé, les pêchers et les vaches grasses y prospèrent sans soin ; mais il faudrait que des maisons y poussent et s'y reproduisent comme des arbres, avec chauffage central et salle de bains ; et qu'à chaque printemps, des postes de télévision arrivent à maturité sur d'étranges légumes...

En réalité, la seule planète que nous connaissons, celle sur laquelle nous sommes, sans trop savoir pourquoi ni même s'il y en a d'autres moins inhumaines, est assez peu adaptée à nos aspirations, à nos facultés d'agir, à nos besoins. Elle satisfait libéralement et sans travail à un seul de nos besoins essentiels : la respiration. L'oxygène est le seul produit naturel qui satisfasse entièrement et parfaitement l'un des besoins de l'homme. Pour que l'humanité puisse subsister sans travail, il faudrait donc que la nature donne à l'homme tout ce dont il éprouve le besoin comme elle lui donne l'oxygène. (L'eau, il faut déjà la puiser, la pomper et souvent la filtrer.)

À la question : "Pourquoi travaillez-vous ?", 95 % des Français répondent : "pour gagner de l'argent". Cette réponse n'est pas fautive ; mais elle est superficielle.

Nous voyons bien pourquoi nous travaillons : nous travaillons pour transformer la nature naturelle qui satisfait mal ou pas du tout les besoins humains, en éléments artificiels qui satisfassent ces besoins ; nous travaillons pour transformer l'herbe folle en blé puis en pain, les merises en cerises et les cailloux en acier puis en automobiles.

On appelle économiques toutes les activités humaines qui ont pour objet de rendre la nature ainsi consommable par l'homme. Nous comprenons qu'il s'agit là d'une rude tâche et qui sera loin de satisfaire aisément nos besoins : il y a un tel écart entre ce que la nature naturelle nous offre et ce que nous désirerions recevoir !

La science économique est ainsi la connaissance, conduite selon la méthode expérimentale, des activités humaines tendant à transformer la nature et à échanger les produits ainsi obtenus, en vue de satisfaire les besoins humains. »

JEAN FOURASTIÉ,

Pourquoi nous travaillons, PUF, 1959.

Classification des biens

Si, d'une manière générale, les biens permettent de satisfaire un besoin, tous ne sont pas obligatoirement économiques et ne répondent pas à la même finalité.

Biens économiques et bien libres (ou naturels)

	<i>Définitions</i>	<i>Exemples</i>
Biens économiques	Biens rares qui résultent du travail humain et possèdent une valeur d'échange.	Voiture, blé, vêtements...
Biens libres (ou naturels)	Biens qui existent en quantité illimitée (en principe) et qui sont disponibles gratuitement, sans travail.	Air

Biens matériels et biens immatériels

	<i>Définitions</i>	<i>Exemples</i>
Biens matériels	Biens physiques, concrets, qui peuvent être stockés.	Charbon, pétrole, conserves...
Biens immatériels	Services dont la production et la consommation sont concomitantes. Ils ne peuvent être stockés.	Éducation, santé, transports... (tous les services en général)

Biens de production et biens de consommation (finale)

	<i>Définition</i>	<i>Exemples</i>
Biens de production	Biens indirects nécessaires à l'obtention d'autres biens. On les décompose en biens d'équipement et biens intermédiaires (voir ci-dessous).	Bâtiments, machines-outils, matières premières...
Biens de consommation (finale)	Biens destinés à la satisfaction directe des consommateurs. On les décompose en biens durables et biens non durables (voir ci-dessous).	Réfrigérateur, pain, chaussures... (d'une manière générale tous les produits finis).

Biens d'équipement et biens intermédiaires

	<i>Définition</i>	<i>Exemples</i>
Biens d'équipement (ou capital fixe)	Biens durables (dont la durée de vie est supérieure à 1 an pour l'INSEE) nécessaires à la production d'autres biens et services.	Bâtiments, machines-outils...
Biens intermédiaires	Biens qui disparaissent au cours du processus de production.	Matières premières, produits semi-finis...

Biens complémentaires et biens substituables

	Définition	Exemples
Biens complémentaires	Biens qui nécessitent l'utilisation d'un ou plusieurs autres biens.	Disque-laser (platine), voiture (essence)...
Biens substituables	Biens concurrents.	Vin/bière, caoutchouc synthétique/caoutchouc naturel...

Biens privés et biens (ou services) publics

	Définition	Exemples
Biens privés	Biens à usage exclusif (ou privatif).	Une maison, les fruits de son jardin...
Biens (ou services) publics	Services collectifs produits par le secteur public.	Éclairage public, justice, éducation, routes...

Distinction entre bien et ressource

Les concepts de *bien* et de *ressource* ne doivent pas être confondus. Les *biens* sont les éléments aptes à satisfaire les aspirations des hommes, alors que les *ressources* sont les éléments qui permettent de produire des biens.

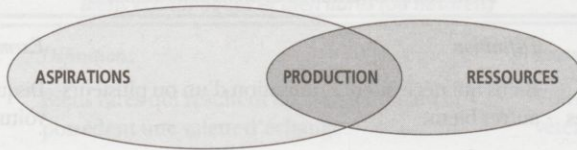
La possession d'un hectare de terre n'est pas un bien, c'est une ressource permettant de produire des biens (blé, choux, maïs...), de même que la monnaie est une ressource (actif financier) permettant de se procurer des biens (pain, viande, voiture...).

« La faim est une aspiration... et la nourriture [en stock] une ressource. La faim engendre le désir de nourriture. Ainsi, le fait que la nourriture soit disponible pour apaiser la faim, allié à la faculté de manger, implique que la nourriture est un bien. La nourriture, la boisson et un toit disponibles permettent d'éliminer la faim, la soif et le froid ; un concert symphonique est un bien qui permet de satisfaire l'amour de la musique qu'éprouve l'auditeur, et un train électrique est un bien qui permet de satisfaire le goût du jeu chez l'enfant. En économie, le concept de bien est très large. Un morceau de pain est un bien, et de même une voiture, une maison, un tableau, un disque des Beatles, un lit et un chien. Et aussi peut-être l'air, un rendez-vous avec une jeune fille, un bain dans l'océan, une conversation avec un génie... »

R.A. MUNDALL,

Man and Economics, New York, NY., McGraw-Hill, 1968.

L'économie est donc le lieu où la production de biens résulte de l'interaction constante entre les aspirations et les ressources.



De cette confrontation entre des aspirations illimitées et des ressources limitées, il ressort que les possibilités de production d'un espace économique donné dépendent prioritairement de sa dotation en ressources, lesquelles sont traditionnellement classées en trois grandes catégories :

- les ressources humaines (travail) qui traduisent les capacités physiques et intellectuelles que les membres de la société peuvent mettre au service de l'économie (production) ;
- les ressources naturelles (terre, eau, matières premières...) ;
- les ressources accumulées (capital), c'est-à-dire toutes les richesses produites antérieurement et mises en réserve pour un usage ultérieur.

Au sens large, le capital comprend tout aussi bien les ressources matérielles (équipements) que les richesses intellectuelles, morales ou politiques (techniques, coutumes, institutions...).

Coût d'opportunité

Dans un état donné de ressources disponibles, la rareté oblige à renoncer à certains objectifs de production, de mode de vie..., au profit d'autres. Produire plus d'un bien implique que l'on produise moins d'un autre. On parle alors de **coût d'opportunité**.

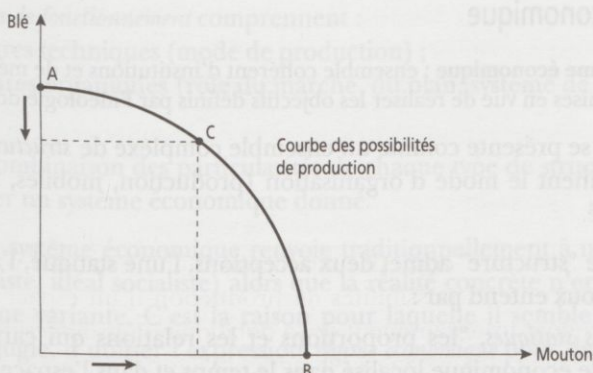
- ◆ **Coût d'opportunité** : le coût d'opportunité d'une ressource quelconque (travail, capital, temps) correspond à ce qu'elle aurait rapporté, dans son utilisation la plus rémunératrice, si elle avait été affectée à un autre emploi. On parle également de *coût de renonciation* ou de *substitution*.

Supposons un fermier qui dispose d'un hectare de terre et qui désire affecter la répartition de son temps et de sa terre (ressources limitées) à la production de blé et à l'élevage de moutons.

Sachant qu'il cherche à utiliser au mieux ses ressources, il peut produire :

- soit exclusivement du blé (point A),
- soit exclusivement du mouton (point B),
- soit une combinaison des deux (tout point sur l'arc AB).

La courbe des possibilités de production fait correspondre à chaque quantité de blé qu'il est possible de produire la production maximale de moutons.

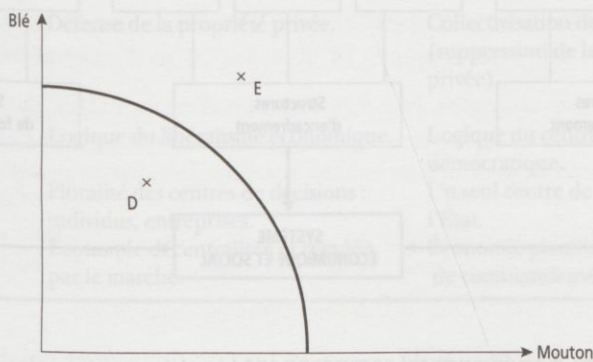


Toute amélioration de l'une entraîne la détérioration de l'autre : choisir de produire plus de moutons implique de consacrer moins de temps et de terre à la production de blé (point C, par exemple).

Si le fermier choisit une combinaison correspondant à un point D (situé à l'intérieur du quadrant), cette solution s'avère inefficace puisqu'elle signifie :

- soit que tous les moyens de production n'ont pas été utilisés ;
- soit qu'ils l'ont été inefficacement.

Inversement, une combinaison correspondant au point E (en dehors du quadrant) est irréalisable sans recours à des moyens supplémentaires.



Dans son approche formaliste (ou normative), la science économique apparaît ainsi comme la science du choix. Chaque société est confrontée à des arbitrages sur la manière d'utiliser les ressources rares et de répartir, entre les participants, les fruits du travail.

Quels biens produire ? Selon quels procédés ? Comment les attribuer ?... Autant de questions qui supposent préalablement l'existence d'un mode d'organisation économique et sociale, ce qui renvoie à la notion de *système économique*.

Système économique

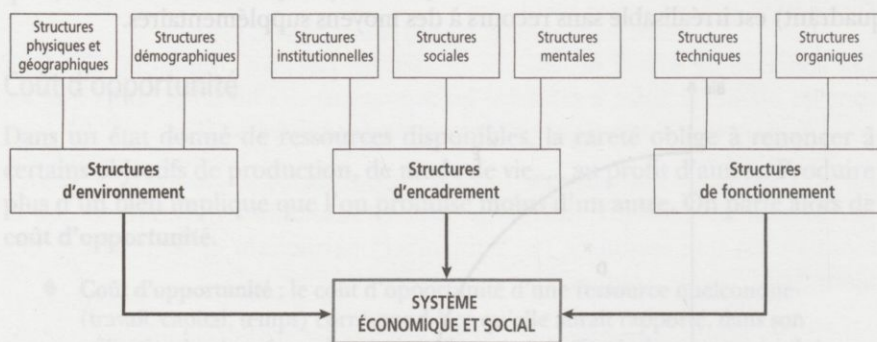
- ◆ **Système économique** : ensemble cohérent d'institutions et de mécanismes organisés en vue de réaliser les objectifs définis par l'idéologie dominante.

Un système se présente comme un ensemble complexe de *structures économiques* qui déterminent le mode d'organisation (production, mobilités, répartition...) de la société.

Ce terme de "structure" admet deux acceptions, l'une statique, l'autre dynamique. F. Perroux entend par :

- *structures statiques*, "les proportions et les relations qui caractérisent un ensemble économique localisé dans le temps et dans l'espace" (répartition sectorielle des activités, proportion de salariés...);
- *structures dynamiques*, celles qui sont caractérisées par leur rigidité, à savoir "les éléments d'un ensemble économique qui au cours d'une période déterminée apparaissent comme relativement stables par rapport aux autres... ou dont les modifications sont faibles pour la période... choisie" (structure par âges d'un pays à faible croissance démographique, par exemple).

Les structures peuvent être classées en trois grandes catégories : *structures d'environnement*, *structures d'encadrement* et *structures de fonctionnement*.



- *Les structures d'environnement* comprennent :
 - les structures physiques et géographiques (ressources du sol et du sous-sol) ;
 - les structures démographiques (volume, structure par âges, taux de natalité, de mortalité, de reproduction...).
- *Les structures d'encadrement* comprennent :
 - les structures institutionnelles (mode d'organisation politique, règles de droit...);
 - les structures sociales (hiérarchie sociale, mobilité...);
 - les structures mentales (rôle des traditions, attitudes vis-à-vis de la propriété privée, du profit, du risque...).

- Les structures de fonctionnement comprennent :
 - les structures techniques (mode de production) ;
 - les structures organiques (rôle du marché, du plan, système de fixation des prix...).

Au total, la combinaison des particularités de chaque type de structure permet de caractériser un système économique donné.

La notion de système économique renvoie traditionnellement à un idéal type (idéal capitaliste, idéal socialiste) alors que la réalité concrète n'en est généralement qu'une variante. C'est la raison pour laquelle il semble préférable, comme J. Lajugie, d'utiliser l'expression *régime économique* pour désigner "l'ensemble des règles légales qui, au sein d'un système économique donné, régissent les activités économiques des hommes".

L'histoire a connu successivement différents types de systèmes : système d'économie domaniale (ou fermée), système d'économie artisanale... De nos jours, les deux systèmes de référence sont respectivement le *système capitaliste* et le *système socialiste*, aux caractéristiques radicalement opposées.

	<i>Système capitaliste</i>	<i>Système socialiste</i>
<i>Structures mentales</i>	Système individualiste et utilitariste : recherche de l'intérêt individuel et du profit. Esprit de concurrence.	Système collectiviste : recherche de l'intérêt collectif. Esprit égalitaire.
<i>Structures institutionnelles</i>	Défense de la propriété privée.	Collectivisation des biens (suppression de la propriété privée).
<i>Structures organiques</i>	Logique du libéralisme économique. Pluralité des centres de décisions : individus, entreprises. Économie décentralisée et régulée par le marché.	Logique du centralisme démocratique. Un seul centre de décisions : l'État. Économie planifiée (économie de commandement).

Grandes fonctions économiques

L'économie s'articule autour de cinq grandes fonctions : production, consommation, échange, épargne et investissement.

La *fonction de production* consiste à créer des biens économiques : biens de production (machines, camions, grues...) et des biens de consommation (livres, chaussures, voitures...).

Cette fonction de production est le préalable à toute activité économique, elle en constitue le premier pôle qui consiste à transformer les éléments naturels en éléments consommables.

L'INSEE définit ainsi la fonction de production : "Activité socialement organisée consistant à créer des biens et des services s'échangeant habituellement sur le marché..."

La *fonction de consommation*, deuxième pôle de l'activité économique, consiste en la destruction de biens économiques afin de satisfaire nos besoins (voir chapitre 15 : "Consommation", tome 1).

L'INSEE distingue trois types de consommation selon la manière dont elles satisfont les besoins :

- consommation finale : ensemble des biens directement utilisés pour la satisfaction des besoins humains individuels ou collectifs (biens et services marchands achetés par les ménages, à l'exclusion des logements) ;
- consommation intermédiaire : ensemble des biens (à l'exclusion des services marchands et des biens d'équipement) consommés au cours du cycle de production (matières premières, produits semi-finis...) ;
- consommation en biens d'équipement : ensemble des biens nécessaires au processus de production, sans pour autant être incorporés dans le cycle de production (bâtiments, machines, camions, ordinateurs...).

La *fonction d'échange* suppose, d'une part l'existence d'une division du travail caractérisée par la spécialisation de chacun dans un domaine de production et, d'autre part, la rémunération de chacun en fonction de sa participation à l'activité économique.

La *fonction d'épargne* réside dans la capacité à ne pas consommer la totalité du revenu disponible (voir chapitres 14 "Revenus" et 16 "Épargne", tome 1).

La *fonction d'investissement*, liée à la fonction d'épargne, consiste à réinjecter une partie de l'épargne dans le circuit économique, en vue d'acquérir de nouveaux biens de production et ainsi accroître la capacité productive.

Approches et méthodes

Approche positive et approche normative

Selon l'objectif recherché, on oppose traditionnellement l'**approche positive** et l'**approche normative**.

- ◆ **Approche positive** : analyse et description des faits économiques tels qu'ils existent.
- ◆ **Approche normative** : analyse prospective qui consiste à rechercher ce que deviendraient les faits si la société se dotait d'institutions différentes ou adoptait une autre politique économique.

L'objet de l'approche normative consiste à critiquer la structure des mécanismes économiques tels qu'ils existent (approche positive), à en identifier les insuffisances et à proposer des améliorations, voire la mise en œuvre de mécanismes différents.

Approches positive et normative

Exemple de fait économique	Approches	
	Positive	Normative
Distribution des revenus	Étudie : – la manière dont les revenus sont déterminés ; – la répartition des dépenses de consommation des ménages...	– Étudie la structure (institutions) qui détermine la répartition des rémunérations. – Envisage d'autres structures [nouveaux mécanismes, nouvelle politique sociale...] qui permettraient une répartition plus équitable, une amélioration du bien-être social...

Méthode inductive et méthode déductive

Les relations qui unissent les faits aux théories peuvent procéder de deux méthodes d'investigation différentes et complémentaires : **méthode inductive** et **méthode déductive**.

- ◆ **Méthode inductive** : démarche qui consiste à prendre appui sur les faits pour tenter d'élaborer une théorie.

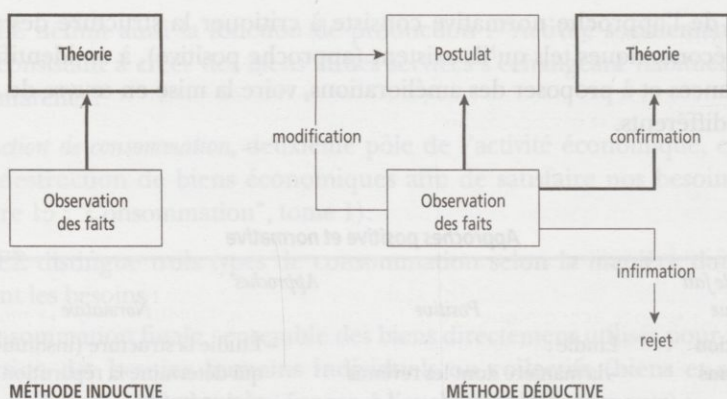
À partir d'enquêtes, de sondages, de monographies, de résultats statistiques..., l'économiste classe les informations recueillies dans des nomenclatures afin de prouver qu'il existe une constante, ce qui lui permet alors d'élaborer une théorie.

- ◆ **Méthode déductive** : démarche qui consiste à déduire, par un raisonnement logique, des lois générales à partir d'un postulat particulier.

La méthode déductive commence par définir un cadre (par exemple, une hypothèse sur la logique du comportement des acteurs) et proposer un modèle explicatif.

Cette hypothèse est ensuite soumise, par l'économiste, à la confrontation des faits, ce qui le conduit soit :

- à modifier le modèle, si les hypothèses ne sont pas confirmées ;
- à le valider comme théorie économique si les hypothèses sont vérifiées.



Définitions

L'économie est une science sociale récente qui fait appel à des concepts multiples : sociologiques, culturels, politiques... Ses contours mal délimités expliquent les nombreuses définitions, parfois divergentes, qui en sont proposées.

Selon Aristote

« La science économique est la science d'acquérir des richesses, c'est-à-dire un trésor de ressources nécessaires ou utiles à la vie dans toute association civile ou domestique. »

Politique, chapitre 3.

Selon Jean-Baptiste Say

« L'économie politique enseigne comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses qui satisfont aux besoins des sociétés. »

Traité d'économie politique, 1803.

Selon John Stuart Mill

« L'économie politique est la science qui traite de la production et de la distribution des richesses, en tant que cette production ou cette distribution dépend des lois de la nature humaine. »

Principes d'économie politique, 1848.

Selon Lionel Robbins

« L'économie est la science qui étudie le comportement humain en tant que relations entre des fins et des moyens rares à usages alternatifs. »

Essai sur la nature et la signification de la science économique,
Librairie Médicis, 1947.

Selon Jean Fourastié

« La science économique est [...] la connaissance, conduite selon la méthode expérimentale, des activités humaines tendant à transformer la nature et à échanger les produits ainsi obtenus, en vue de satisfaire les besoins humains. »

Pourquoi nous travaillons, Que sais-je ?, PUF, 1959.

Selon Paul Samuelson

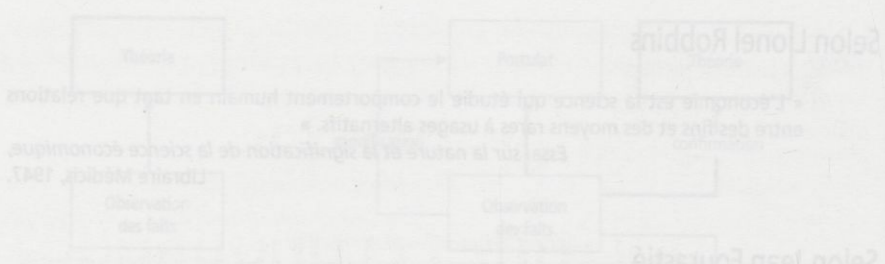
L'économie « recherche comment les hommes décident, en faisant ou non usage de la monnaie, d'affecter des ressources productives rares à la production, à travers le temps, de marchandises et services variés, et de répartir ceux-ci à des fins de consommation présentes et futures entre les différents individus et les collectivités constituant la société ».

Économique, tome 1, Armand Colin, 1972.

Selon Edmond Malinvaud

« L'économie est la science qui étudie comment des ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société ; elle s'intéresse, d'une part aux opérations essentielles que sont la production, la distribution et la consommation des biens, d'autre part aux institutions et aux activités ayant pour objet de faciliter ces opérations. »

Leçons de théorie microéconomique, Dunod, 1986.



« La science économique est [...] la connaissance, conduite selon la méthode expérimentale, des activités humaines tendant à transformer la nature et à échanger les produits ainsi obtenus, en vue de satisfaire les besoins humains. »
 POUQUET, 1952

Selon Paul Samuelson

L'économie « recherche comment les hommes décident, en faisant ou non usage de la monnaie, d'affecter des ressources productives rares à la production, à travers le temps, de marchandises et services variés et de répartir ceux-ci à des fins de consommation présentes et futures entre les différents individus et les collectivités constituant la société »
 Économique, tome I, Armand Colin, 1971

Définitions

Selon Edmond Malinvaud

L'économie est la science qui étudie comment les hommes vont en société, elle s'intéresse à une part aux opérations essentielles que sont la production, la distribution et la consommation des biens, d'autre part aux institutions et aux activités ayant pour objet de faciliter ces opérations »
 Leçons de théorie microéconomique, PUF, 1975

« La science économique est le domaine d'acquisition des richesses, c'est-à-dire un travail de répartition des richesses entre tous les individus de la société civile et de leur utilisation dans la vie courante »
 Économie, chapitre 1

Selon Jean-Baptiste Say

« L'économie politique enseigne comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses qui satisfont aux besoins des sociétés. »
 Traité d'économie politique, 1803

Selon John Stuart Mill

« L'économie politique est la science qui traite de la production et de la distribution des richesses, en tant que cette production ou cette distribution dépend des lois de la nature humaine. »
 Principes d'économie politique, 1848

2 **P**anorama des doctrines économiques

Philosophes antiques

Platon

Aristote

Thomisme

Mercantilisme

Mercantilisme bullioniste espagnol et italien

Mercantilisme industrialiste (ou colbertiste) français

Mercantilisme commercial anglais

Physiocratie

École classique

École classique libérale (ou orthodoxe)

École classique réformiste

École socialiste non marxiste

Courant associatif (ou utopiste)

Courant anarchiste

Marxisme

École néoclassique

Keynésianisme

Courants de pensée contemporains

L'expression "économie politique" a été utilisée pour la première fois par Antoine de Montchrestien, dans son ouvrage intitulé *Traité d'économie politique* en date de 1613 ; cela ne signifie pas pour autant qu'avant le XVII^e siècle, les préoccupations économiques aient été totalement absentes (cf. Platon, Aristote...).

Pour se repérer dans le dédale des différentes théories, on respectera la chronologie des courants de pensée.

Philosophes antiques

Les préoccupations économiques des grands penseurs de l'Antiquité sont rattachées à des principes de morale : plus de justesse dans les échanges et plus d'égalité entre les hommes.

L'intérêt de la pensée antique réside avant tout dans les thèses soutenues par les **sophistes**, face au développement des inégalités engendrées par l'économie marchande.

- ◆ **Sophiste** : philosophe grec utilisant l'art de la rhétorique au service de raisonnements spécieux (sans réelle valeur malgré leur belle apparence).

Platon

Platon (427-347 av. J.-C.) développe, avant K. Marx, l'idée d'une société sans propriété privée, sans argent personnel, mais dans laquelle la division du travail existerait entre les "Gardiens" (classe dirigeante), les "Auxiliaires" (militaires) et les esclaves chargés des basses besognes.

Dans *La République* puis dans *Les lois*, il décrit ce que devrait être la "cité idéale" et les moyens de s'en rapprocher. Il propose de définir des règles clairement établies afin que l'accès aux classes supérieures ne dépende plus de l'hérédité mais des mérites de chacun.

Aristote

Aristote (384-322 av. J.-C.), préoccupé par les problèmes de stabilité politique, affirme que la cause sous-jacente des luttes politiques réside dans l'inégalité.

Sans pour autant condamner les principes de l'économie marchande et de la propriété privée, il s'oppose au commerce et aux activités financières en dénonçant les pratiques spéculatives des commerçants, notamment l'usage du prêt à intérêt.

Les idées d'Aristote ont influencé un grand nombre de philosophes et de théologiens du Moyen Âge.

Thomisme

- ◆ **Thomisme** : ensemble de doctrines théologiques, sociales et éthiques prônées par Saint-Thomas d'Aquin et ses disciples.

Au Moyen Âge les préceptes économiques restent encore très marqués par les principes moraux.

Dans sa *Somme théologique* rédigée à la demande du Pape, **Saint Thomas d'Aquin** (1224-1274) s'efforce de concilier la raison économique et sociale avec la morale de l'Église.

Tout comme Aristote, il se montre favorable au droit de propriété privée, en raison de son ordre naturel et de son efficacité, à condition toutefois que le partage des revenus soit juste, ce qui le conduit à développer la doctrine du "juste prix" (celui qui doit permettre à l'artisan et au commerçant de couvrir ses dépenses et d'entretenir sa famille) et du "juste salaire" (celui qui doit être considéré comme normal dans une collectivité donnée).

« L'achat et la vente semblent avoir été institués pour l'intérêt commun des deux parties, chacune d'elles ayant besoin de ce que l'autre possède, comme le montre Aristote. Or, ce qui est institué pour l'intérêt commun ne doit pas être plus onéreux à l'un qu'à l'autre. Il faut donc établir le contrat de manière à observer l'égalité entre eux. Par ailleurs la quantité ou valeur d'un bien qui sert à l'homme se mesure d'après le prix qu'on en donne ; c'est à cet effet, dit Aristote, qu'on a inventé la monnaie. Par conséquent, si le prix dépasse en valeur la quantité de marchandise fournie, ou si inversement la marchandise vaut plus que son prix, l'égalité de la justice est détruite. Et voilà pourquoi vendre une marchandise plus cher ou l'acheter moins cher qu'elle ne vaut est de soi injuste et illicite.

En second lieu, l'achat et la vente peuvent en certaines circonstances tourner à l'avantage d'une partie au détriment de l'autre ; par exemple lorsque quelqu'un a grandement besoin d'une chose et que le vendeur soit lésé s'il ne l'a plus. Dans ce cas le juste prix devra être établi non seulement d'après la valeur de la chose vendue, mais d'après le préjudice que le vendeur subit du fait de la vente. [...] On pourra alors vendre une chose au-dessus de sa valeur en soi, bien qu'elle ne soit pas vendue plus qu'elle ne vaut pour celui qui la possède. Mais si l'acheteur tire un grand avantage de ce qu'il reçoit du vendeur, et que ce dernier ne subisse aucun préjudice en s'en défaisant, il ne doit pas le vendre au-dessus de sa valeur. Parce que l'avantage dont bénéficie l'acheteur n'est pas au détriment du vendeur, mais résulte de la situation de l'acheteur ; or on ne peut jamais vendre à un autre ce qui ne vous appartient pas, bien qu'on puisse lui vendre le dommage que l'on subit... »

SAINT THOMAS D'AQUIN,
Somme théologique, 1266-1273.

Saint Thomas condamne la recherche excessive de profit, le commerce, les pratiques monopolistes ainsi que le prêt à intérêt. Il distingue cependant deux cas :

- les *biens consommables* (non durables) dont l'usage se confond avec la consommation ;
- les biens durables dont l'utilisation ne se confond pas avec la consommation et pour lesquels l'usage peut donner lieu à rémunération.

« Recevoir un intérêt pour de l'argent prêté est de soi injuste, car c'est faire payer ce qui n'existe pas ; ce qui constitue évidemment une inégalité contraire à la justice. Pour s'en convaincre, il faut se rappeler que l'usage de certains objets se confond avec leur consommation ; ainsi nous consommons le vin pour notre boisson, et le blé pour notre nourriture. Dans les échanges de cette nature on ne devra donc pas compter l'usage de l'objet à part de sa réalité même ; mais du fait même que l'on en concède l'usage à autrui, on lui concède l'objet. Voilà pourquoi, pour les objets de ce genre, le prêt transfère la propriété. Si donc quelqu'un voulait vendre d'une part du vin, et d'autre part son usage, il vendrait deux fois la même chose, ou même vendrait ce qui n'existe pas. Il commettrait donc évidemment une injustice. Pour la même raison, l'on pécherait contre la justice si, prêtant du vin ou du blé, on exigeait deux compensations, l'une à titre de restitution équivalente à la chose elle-même, l'autre pour prix de son usage (usus) ; d'où le nom d'usure (usura).

En revanche, il est des objets dont l'usage ne se confond pas avec leur consommation. Ainsi l'usage d'une maison consiste à l'habiter, non à la détruire ; on pourra donc faire une cession distincte de l'usage et de la propriété ; vendre une maison, par exemple, dont on se réserve la jouissance pour une certaine période ; ou au contraire céder l'usage de cette maison, mais en gardant la nue-propriété. Voilà pourquoi on a le droit de faire payer l'usufruit d'une maison et de redemander ensuite la maison prêtée, comme cela se pratique dans les baux et les locations d'immeubles.

Quant à l'argent monnayé, Aristote remarque qu'il a été principalement inventé pour faciliter les échanges ; donc son usage (usus) propre et principal est d'être consommé, c'est-à-dire dépensé, puisque tel est son emploi dans les achats et les ventes. En conséquence, il est injuste en soi de se faire payer pour l'usage de l'argent prêté ; c'est en quoi consiste l'usure (usura)...

Les lois humaines laissent certains péchés impunis à cause de l'imperfection des hommes ; car elles priveraient la société de nombreux avantages, si elles réprimaient rigoureusement tous les péchés en y appliquant des peines. C'est pourquoi la loi humaine tolère le prêt à intérêt, non qu'elle l'estime conforme à la justice, mais pour ne pas nuire au plus grand nombre. »

SAINT THOMAS D'AQUIN,
Somme théologique, 1226-1273.

Mercantilisme

On peut considérer que la science économique apparaît véritablement, de façon autonome, avec le **mercantilisme**.

- ◆ **Mercantilisme** : doctrine développée aux XVI^e et XVII^e siècles selon laquelle la puissance du souverain, donc du royaume, repose sur :
 - la possession d'or ;
 - la recherche du profit (valorisé par l'activité des marchands) ;
 - le développement de l'industrie (stimulée par l'État) ;
 - la réalisation d'un excédent commercial (source de richesse pour la nation).

Cette volonté de puissance nationale et d'accumulation de richesses reflète le contexte politique (rivalité des États) et économique (conquête du Nouveau Monde) de l'époque.

On distingue traditionnellement trois courants successifs : *bullioniste*, *industrialiste* (ou colbertiste), *commercial*.

Mercantilisme bullioniste espagnol et italien

- ◆ **Bullionisme** : doctrine visant à interdire les sorties d'or et d'argent ainsi que l'entrée de marchandises étrangères.

O. Ortiz et **G. Botero**, convaincus que l'abondance monétaire permet d'accroître la production de richesses et la puissance de la Nation, préconisent des mesures interdisant les sorties d'or du territoire.

Mercantilisme industrialiste (ou colbertiste) français

Jean Bodin et Antoine de Montchrestien sont les précurseurs de la politique économique qui sera appliquée ultérieurement par Colbert.

Jean Bodin (1529-1596) préconise une population nombreuse : "Il n'y a de richesse ni force que d'hommes."

Dans sa *Réponse aux paradoxes de Monsieur de Malestroit touchant le fait des monnaies et l'enchérissement de toutes choses* (1568), il démontre que l'inflation qui caractérise l'économie européenne au XVI^e siècle réside dans l'accroissement de la quantité de monnaie en circulation provoqué par la politique bullioniste qui, en empêchant l'or de sortir du royaume, encourage la demande de consommation interne et la hausse des prix.

À ce titre J. Bodin est considéré comme l'un de précurseurs de la théorie quantitative de la monnaie (voir chapitres 20 : "Monnaie et théories économiques" et 23 : "Inflation", tome 1).

Antoine de Montchrestien (1576-1621) estime que "le bonheur des hommes consiste principalement dans la richesse" et qu'une population nombreuse permet d'obtenir une main-d'œuvre bon marché, des coûts de production faibles et des profits élevés.

Dans son *Traité d'économie politique* (1619), dédié au roi Louis XIII, il écrit : "Ce n'est pas l'abondance d'or et d'argent, la quantité de perles et de diamants, qui fait les États riches et opulents ; c'est l'accommodement des choses nécessaires à la vie". En d'autres termes, l'État doit mettre en œuvre une politique active afin de stimuler la croissance économique, principalement par le développement de l'industrie.

Ces idées conduisent au **colbertisme**.

- ◆ **Colbertisme** : en l'absence de gisements aurifères, l'accroissement du stock de métaux précieux ne peut s'obtenir que par une politique économique tournée vers la recherche permanente d'un excédent commercial.

J.-B. Colbert (1619-1683) systématise les théories mercantilistes de l'époque :

- il encourage le développement des "manufactures d'État", de la marine marchande, la création de "compagnies" disposant de monopoles commerciaux et de subventions ;
- il fait exploiter les colonies, selon le principe du "pacte colonial" (voir chapitre 16 : "Théories du sous-développement", tome 2) ;
- il freine les importations par la mise en place d'un protectionnisme sélectif, défavorable aux entrées de produits manufacturés étrangers mais favorable aux importations nécessaires pour la production nationale.

Mercantilisme commercial anglais

Ce type de mercantilisme considère que la prospérité de l'État doit être assurée par le développement du commerce international, selon le principe de la "**balance des contrats**".

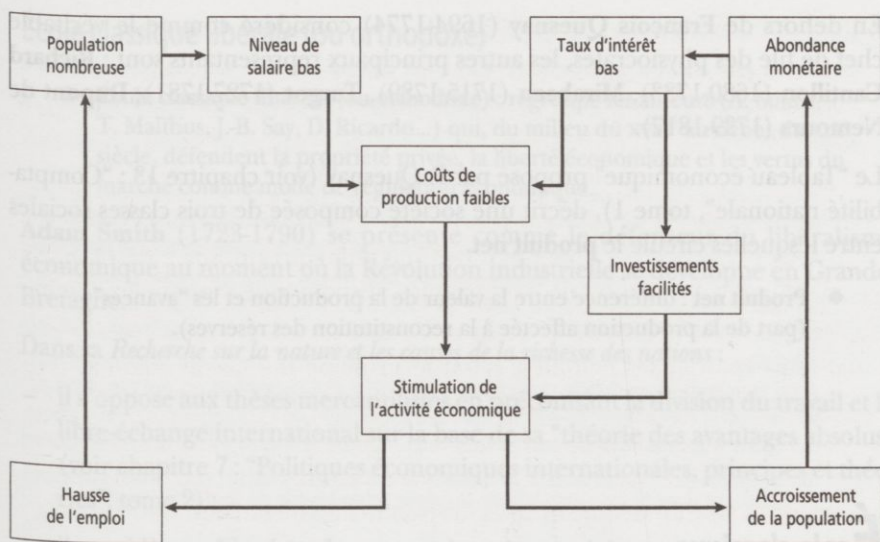
- ◆ **Balance des contrats** : les contrats commerciaux entre nationaux et étrangers ne doivent pas entraîner de sorties d'or ou d'argent du territoire.

Pour **Thomas Mun** (1571-1641) :

- les exportations, en valeur monétaire, doivent être supérieures aux importations ;
- le paiement des exportations doit revenir sur le territoire anglais ;
- tout pays qui exporte en Angleterre doit utiliser une partie de ses recettes en l'achat de produits anglais.

Thomas Gresham (1519-1579) établit une loi célèbre selon laquelle "la mauvaise monnaie chasse la bonne" (voir chapitre 17 : "Monnaie, formes et fonctions", tome 1).

William Petty (1623-1685) considère que le prix des marchandises est déterminé par la valeur du travail nécessaire à leur production. Dans *Arithmétique politique* (1671), il établit une liaison entre la masse monétaire, le taux d'intérêt et le niveau de l'activité économique.



Physiocratie

- ◆ **Physiocratie** ("physis" : nature, "kratos" : puissance) : les physiocrates se sont efforcés de donner une vision globale de l'économie qu'ils considèrent comme un ensemble de flux interdépendants (circuit économique). Pour eux, seule l'agriculture est source de richesse.

Opposés aux thèmes mercantilistes, les physiocrates développent une idée originale sur l'origine de la valeur des biens :

- seul le travail de la terre est productif et donc, seule l'agriculture crée des richesses et permet de dégager un "produit net" ;
- les autres activités (industrie, artisanat, commerce) ne produisent pas de valeur nouvelle. Elles se contentent de transformer la valeur initiale produite par l'agriculture.

Alors que les mercantilistes réclament l'intervention de l'État, les physiocrates défendent :

- la propriété privée, considérée comme un droit absolu et naturel ;
- l'individualisme économique ;
- la réduction de la pression fiscale ;
- la liberté du marché, par la suppression de toute entrave.

À ce titre, on les considère comme les précurseurs du courant libéral.

En dehors de **François Quesnay** (1694-1774) considéré comme le véritable chef de file des physiocrates, les autres principaux représentants sont : **Richard Cantillon** (1680-1733), **Mirabeau** (1715-1789), **Turgot** (1727-1781), **Dupont de Nemours** (1739-1817).

Le "Tableau économique" proposé par F. Quesnay (voir chapitre 13 : "Comptabilité nationale", tome 1), décrit une société composée de trois classes sociales entre lesquelles circule le **produit net**.

- ◆ **Produit net** : différence entre la valeur de la production et les "avances" (part de la production affectée à la reconstitution des réserves).

École classique

La parution en 1776 de l'ouvrage d'Adam Smith intitulé *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* marque le début de la période classique qui durera environ un siècle.

- ◆ **École classique** : courant de pensée contemporain de la Révolution industrielle. Cette expression admet deux acceptions :
 - au sens étroit : regroupement des défenseurs du libéralisme économique ;
 - au sens large : tous les auteurs de cette période, y compris les réformistes et les socialistes.

Il existe différentes manières de classer les auteurs classiques. Un premier type de classement distingue :

- les classiques libéraux : Adam Smith, David Ricardo, Thomas R. Malthus, Jean-Baptiste Say ;
- les classiques réformistes : Friedrich List, Stuart Mill.

Un deuxième type de classement oppose les pessimistes aux optimistes :

- les classiques pessimistes : David Ricardo, Thomas R. Malthus qui considèrent que la justice, le progrès ne sont pas des ordres naturels et que la croissance n'est pas durable ;
- les classiques optimistes : Adam Smith, Jean-Baptiste Say.

Un troisième type de classement incorpore parmi les classiques :

- les socialistes utopistes : Charles Fourier, Pierre-Joseph Proudhon, Robert Owen ;
- Karl Marx.

École classique libérale (ou orthodoxe)

- ◆ **École classique libérale (ou orthodoxe)** : regroupe les auteurs (A. Smith, T. Malthus, J.-B. Say, D. Ricardo...) qui, du milieu du XVIII^e au début du XIX^e siècle, défendent la propriété privée, la liberté économique et les vertus du marché comme mode de régulation économique.

Adam Smith (1723-1790) se présente comme le défenseur du libéralisme économique au moment où la Révolution industrielle se développe en Grande-Bretagne.

Dans sa *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* :

- il s'oppose aux thèses mercantilistes en préconisant la division du travail et le libre-échange international sur la base de sa "théorie des avantages absolus" (voir chapitre 7 : "Politiques économiques internationales, principes et théories", tome 2) ;
- il considère qu'il existe, dans un système de marché concurrentiel, un processus de régulation automatique de l'économie par les prix dans la mesure où :
 - une insuffisance de l'offre conduit les prix à la hausse, ce qui incite à produire plus ;
 - un excès de production par rapport à la demande fait chuter les prix et décourage une partie des producteurs ;
- il développe la thèse de la "**main invisible**" :
 - ◆ **Main invisible** : processus par lequel, selon A. Smith, dans une économie de marché, la somme des intérêts et des actes individuels concourt à l'intérêt général.

« [...] ce n'est que dans la vue d'un profit qu'un homme emploie son capital à faire valoir l'industrie, et par conséquent il tâchera toujours d'employer son capital à faire valoir le genre d'industrie dont le produit promettra la plus grande valeur, ou dont on pourra espérer le plus d'argent ou d'autres marchandises en échange. [...] À la vérité, son intention en général n'est pas en cela de servir l'intérêt public, et il ne sait même pas jusqu'à quel point il peut être utile à la société. En préférant le succès de l'industrie nationale à celui de l'industrie étrangère, il ne pense qu'à se donner personnellement une plus grande sûreté : et en dirigeant cette industrie de manière que son produit ait le plus de valeur possible, il ne pense qu'à son propre gain ; en cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions ; et ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus mal pour la société, que cette fin n'entre pour rien dans ses intentions. Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société, que s'il avait réellement pour but d'y travailler. »

ADAM SMITH,

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, Livre IV, 1776.

À ce titre, A. Smith peut être considéré comme le premier théoricien de l'individualisme méthodologique (voir chapitre 1 : "Sociologie", tome 1) en économie ;

- il estime, contrairement aux physiocrates, que la richesse d'une nation ne provient pas de son agriculture mais du travail fourni, ce qui le conduit à considérer que le travail est la meilleure mesure de la valeur (concept de la *valeur-travail*) ;

« Un homme est riche ou pauvre, suivant les moyens qu'il a de se procurer les besoins, les commodités et les agréments de la vie. Mais la division une fois établie dans toutes les branches du travail, il n'y a qu'une partie extrêmement petite de toutes ces choses qu'un homme puisse obtenir directement par son travail ; c'est du travail d'autrui qu'il lui faut attendre la plus grande partie de toutes ces jouissances ; ainsi il sera riche ou pauvre, selon la quantité de travail qu'il pourra commander ou qu'il sera en état d'acheter.

Ainsi la valeur d'une denrée quelconque pour celui qui la possède, et qui n'entend pas en user ou la consommer lui-même, mais qui a l'intention de l'échanger pour autre chose, est égale à la quantité de travail que cette denrée le met en état d'acheter ou de commander.

Le travail est donc la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise. »

ADAM SMITH,

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations,
Livre V, 1776.

- il définit le *salair naturel* comme celui qui permet seulement au travailleur d'assurer sa subsistance ;
- il limite l'intervention de l'État, en lui reconnaissant seulement trois devoirs.

« Celui de protéger la société contre la violence et l'invasion d'autres sociétés indépendantes..., celui de protéger, autant qu'il est possible, chacun des membres de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre de cette société..., celui d'éviter et d'entretenir les ouvrages et les établissements publics dont une grande société retire d'immenses avantages, mais qui sont néanmoins de nature à ne pouvoir être entrepris ou entretenus par un ou quelques particuliers, attendu que, pour ceux-ci, le profit ne saurait jamais leur en rembourser la dépense. »

ADAM SMITH,

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations,
Livre V, 1776.

L'État doit se garder d'intervenir dans les mécanismes économiques.

« C'est une souveraine inconséquence et une extrême présomption de la part des princes et des ministres, que de prétendre surveiller l'économie des particuliers et restreindre leur dépense par des lois somptuaires ou par des prohibitions sur l'importation des denrées étrangères de luxe. Ils sont toujours, et sans exception, les plus grands dissipateurs de la société. Qu'ils surveillent seulement leurs propres dépenses, et ils pourront s'en reposer sans crainte sur chaque particulier pour régler la sienne. Si leurs propres dissipations ne viennent pas à bout de ruiner l'État, certes celles des sujets ne le ruineront jamais. »

ADAM SMITH,

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations,
Livre V, 1776.

Thomas Robert Malthus (1766-1834) se montre très pessimiste sur l'avenir du monde.

Dans son *Essai sur le principe de la population* (1798), il postule qu'il existe une distorsion entre le rythme de croissance (géométrique) de la population et celui (arithmétique) des subsistances. En conséquence, pour éviter la famine et les disettes, il faut supprimer l'assistance aux pauvres et les contraindre à l'abstinence sexuelle (voir chapitre 8 : "Démographie", tome 1).

Dans ses *Principes d'économie politique* (1820), il s'oppose à la loi des débouchés de J.-B. Say (voir ci-après) en considérant, contrairement aux autres classiques, que l'excès d'épargne conduit à des crises généralisées par insuffisance de la consommation et qu'il faut donc développer la consommation des plus riches, en favorisant l'inégalité des revenus.

Jean-Baptiste Say (1767-1832) se réclame d'Adam Smith. Il défend le libéralisme économique, la libre concurrence, la propriété privée et condamne l'intervention de l'État, tant sur le plan externe qu'interne.

Son raisonnement s'articule autour de deux thèmes majeurs : la théorie de la valeur-utilité et la loi des débouchés.

Pour J.-B. Say, produire signifie créer de l'utilité et dans cette optique :

- il élargit la conception restrictive de Smith en considérant que les domestiques, les professions libérales... sont également des producteurs ;
- il rejette la distinction habituelle entre valeur d'usage et valeur d'échange ;
- il adopte une définition large du concept de richesse.

« Je dirai que créer des objets qui ont une utilité quelconque, c'est créer des richesses, puisque l'utilité de ces choses est le premier fondement de leur valeur, et que leur valeur est de la richesse.

Mais on ne crée pas des objets : la masse des matières dont se compose le monde ne saurait augmenter ni diminuer. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de reproduire ces matières sous une autre forme qui les rende propres à un usage quelconque qu'elles n'avaient pas, ou seulement qui augmente l'utilité qu'elles pouvaient avoir. Alors il y a création, non pas de matière mais d'utilité ; et comme cette utilité leur donne de la valeur, il y a production de richesses. »

JEAN-BAPTISTE SAY, *Traité d'économie politique*, Livre I, 1803.

Dans la *Loi des débouchés*, il affirme que "les produits s'échangent contre les produits" et qu'en conséquence toute offre crée sa propre demande.

« Il est bon de remarquer qu'un produit créé offre, dès cet instant, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur. En effet, lorsque le dernier producteur a terminé un produit, son plus grand désir est de le vendre, pour que la valeur de ce produit ne chôme pas entre ses mains. Mais il n'est pas moins empressé de se défaire de l'argent que lui procure sa vente, pour que la valeur de l'argent ne chôme pas non plus. Or, on ne peut se défaire de son argent qu'en demandant à acheter un produit quelconque. On voit donc que le fait seul de la formation d'un produit ouvre, dès l'instant même, un débouché à d'autres produits. »

JEAN-BAPTISTE SAY, *Traité d'économie politique*, Livre I, 1803.